



Frais d'inscription au NEX pour 2003

Les émetteurs NEX seront assujettis à la grille tarifaire de la Bourse de croissance TSX concernant les droits de maintien et les dépôts effectués jusqu'au 31 décembre 2003.

À compter de 2004, NEX combinera les frais de maintien et les frais de dépôt en frais trimestriels de maintien de l'inscription de 1 250 \$, payables le premier jour ouvrable de chaque trimestre. Il est probable que les frais trimestriels augmenteront de 250 \$ une fois que le dépôt par Internet sera disponible.